

Conseil d'établissement de l'Etablissement primaire et secondaire d'Avenches et environs

Procès-verbal de la séance du 8 mai 2025 - 18H30
Collège de sous Ville, Avenches, Salle Polyvalente

Présents :

- **Membres du Conseil intercommunal de l'arpeje (CI)**
Pierre Roth, Delphine Galliard, Daisy Muñoz-Küpfer, Céline Ventrice
- **Représentantes des parents d'élèves**
Corinne Berger, Rachel Béni Fioretta, Nadja Gensterblum, Charlotte Leleu
- **Représentantes des milieux et des organisations concernées par la vie de l'établissement**
Françoise Gisler, Patricia Resende, Carole Zwahlen
- **Représentantes des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire**
Janique Gamper, Kathia Cattaneo, Carine Salomon, Patricia Thévoz
- **Secrétaire du Conseil d'établissement**
Géraldine Blum

Absentes :

Hasnae DeVivo

Public :

- Aucun

Ordre du jour :

- 1) Mot de bienvenue
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal du 6 septembre 2024
- 4) Changement du prestataire pour les transports parascolaires
- 5) Harcèlement sur le site de Sous-Ville
- 6) Accent mis sur la prévention des écrans de 1P à 8P : année scolaire 2026-27
- 7) Mise à jour du règlement interne d'établissement : processus et finalité
- 8) Communications et demandes du quart-parents :
 - Retour sur la conférence annuelle des parents
 - Température de l'eau et l'air de la piscine d'Avenches – Demande groupée de parents de Salavaux
 - Organisation d'un conseil avec les délégués d'élèves
 - Dégradation des locaux à Sous-Ville
- 9) Séance avec les délégués de classe : bilan après un an (mobilier extérieur)
- 10) Echanges autour de l'accueil des enfants de 8P à 10P au sein des activités scolaires et parascolaires
- 11) Date du prochain CEt
- 12) Divers

1) Mot de bienvenue du Président

Pierre Roth souhaite la bienvenue à l'assemblée.
Pour faciliter la prise de notes, la séance est enregistrée.

2) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3) Adoption du procès-verbal du 6 septembre 2024

Le procès-verbal, modifié au point 10 (intervention de Mme C. Salomon), est accepté à l'unanimité et remerciements faits à son autrice.

4) Changement de prestataire pour les transports parascolaires

Après l'appel d'offre public, les transports ont été adjugés à une société expérimentée, la société Wieland. L'adjudication a été plus longue que prévu car un des soumissionnaires a fait opposition. Une journée « Bus ouvert » aura lieu sur les sites scolaires le 15 août. La date a déjà été transmise aux parents

La société Helvécie assurera les transports jusqu'à la fin de l'année scolaire.

5) Harcèlement sur le site de Sous-Ville

Il n'y a pas d'augmentation, mais le harcèlement a lieu hors de la vue des adultes d'où l'importance de la prévention. Le harcèlement entre enfants se fait aussi en dehors du cadre scolaire. Il n'y a pas plus de harcèlement à Avenches qu'ailleurs. Les mesures de prévention, la communication entre les différents intervenants qui travaillent auprès des enfants, fonctionnent mais peuvent toujours être améliorées. L'école mise énormément sur la prévention afin de développer l'empathie entre les élèves. Le collège est souvent cité, au niveau cantonal, pour son travail et sa bonne coordination avec l'arpeje. Une charte commune existe. Tous les professeurs ont suivi des formations pour prévenir le harcèlement, et ces dernières sont aussi ouvertes au personnel de l'arpeje. Les adultes interviennent sur tout ce qui est visible en ne laissant pas passer les remarques dénigrantes, racistes, homophobes, etc.

6) Accent mis sur la prévention des écrans de 1P à 8P : année scolaire 2026-27

Un projet de prévention est préparé par l'équipe santé et l'équipe d'EDUNUM qui intervient dans les classes pour soutenir les enseignants lors des projets touchant l'éducation numérique. Un accent sera vraiment mis sur la prévention des écrans jusqu'en 8P avec une collaboration avec Action Innocence (la visite de leur site internet est fortement conseillé). Du matériel (brochures, BD, etc.) sera distribué aux élèves.

Le projet concerne les 1P à 8P car leurs professeurs ont suivi une formation. Celle des professeurs de 9P à 11P n'a pas encore eu lieu.

Une conférence avec Niels Weber, psychologue spécialisé en hyperconnectivité, ou tout autre personne, peut être organisée.

7) Mise à jour du règlement interne d'établissement : processus et finalité

Le règlement interne d'établissement devait être remis à jour et dépoussiéré pour plus de cohérence.

Il s'agit de tout un processus, avec un cadre juridique défini par la LEO, qui doit être validé par le juriste du département cantonal. Le CEt doit prendre connaissance de ce règlement et peut faire d'éventuelles remarques. La direction des écoles a besoin de l'avis favorable du CEt rapidement afin de le présenter aux autorités cantonales pour qu'il puisse entrer en vigueur à la prochaine rentrée scolaire. Le CEt a jusqu'à fin mai pour transmettre ses remarques.

8) Communications et demandes du quart-parents :

- Retour sur la conférence annuelle des parents

La conférence annuelle « Apprendre avec plaisir et réussir », organisée par l'assemblée des parents, a eu lieu le mardi 4 mars 2025 à Avenches avec pour intervenante Mme Brigitte Tombez. Elle a réuni 27 participants.

Une suite à cette conférence est envisagée au mois de septembre/octobre avec un cycle de 4 cours dispensés par l'intervenante.

- Température de l'eau et l'air de la piscine d'Avenches – demande groupée de parents de Salavaux

Un courrier groupé des parents du collège de Salavaux, concernant surtout les élèves de 1P et 2P, a été envoyé au quart-parents pour demander que les températures de l'eau et de l'air de la piscine de Sous-Ville soient augmentées de 1 ou 2 degrés. Les parents sont reconnaissants que leurs enfants puissent disposer d'une piscine pour apprendre à nager. Cette lettre a été déléguée à l'arpeje qui y a répondu négativement en faisant valoir des questions environnementales, et que les températures actuelles répondent au cadre réglementaire.

- Organisation d'un conseil avec les délégués d'élèves

Il est intéressant de connaître les besoins ou les problèmes des élèves grâce à ces réunions de délégués. Est-il possible d'organiser un conseil des délégués de classe une fois par an ? Les réunir une fois par an demande beaucoup de travail en amont, et est donc compliqué. Ces conseils ne sont pas toujours représentatifs de tous les âges et de l'ensemble des établissements.

- Dégradation des locaux à Sous-Ville

Des toilettes ont été dégradées. Il est d'habitude très difficile de trouver les élèves responsables. Mais cette fois-ci, il a été décidé d'envoyer un courrier car des élèves ont été identifiés et sanctionnés.

9) Séance avec les délégués de classe : bilan après un an (mobiliier extérieur)

Le site de Sous-Ville appartient à l'arpeje, la mise en œuvre des aménagements dépendent de l'association.

Pour la direction des écoles, la Cure et le Château à Avenches sont les sites prioritaires à défendre compte tenu de l'absence d'aménagement des cours de récréation.

Un des arguments pour refuser les bancs et les tables à Sous-Ville étaient aussi, pour le voisinage, les nuisances possibles dues à l'utilisation de ce mobilier urbain en dehors des temps scolaires.

10) Echanges autour de l'accueil des enfants de 8P à 10P au sein des activités scolaires et parascolaires

L'école a décidé de maintenir quelques cours facultatifs mais ne peut pas assurer que cela sera maintenu dans le temps pour des raisons budgétaires. L'école a une mission éducative et pédagogique, et donc priorise les cours de soutien et d'appui.

L'offre d'activités après le temps scolaire dépend des communes, donc de l'arpeje, et des sociétés.

11) Octroi de deux demi-journées de congé 2026

Le vendredi 26 juin 2026, jour des promotions, est la date retenue par le CEt pour les deux demi-journées de congé.

12) Date du prochain CEt

Le prochain Conseil aura lieu le jeudi 25 septembre 2025.

13) Divers

- Classes d'Oleyres

Les 2 classes de 3P et 4P seront fermées cette année pour des raisons d'enclassement et de transport.

- Sécurité aux abords de la voie ferrée à Faoug

L'arpeje a demandé aux CFF et à Car Postal de faire des contrôles. Ces contrôles ont été effectués par des inspecteurs en civil dans les bus et dans les gares entre septembre et novembre 2024. Rien d'anormal n'a été signalé.

La séance est levée à 20h30.

Le président du Conseil d'établissement



M. Pierre Roth

La secrétaire



Mme Géraldine Blum